

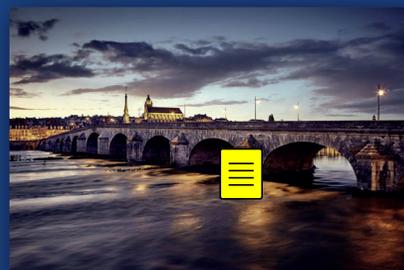
La loi « Ma santé 2022 » a été définitivement adoptée le 16 juillet 2019.

Notre région est souvent présentée comme avant-gardiste dans la modernisation du système de santé ; elle est de ce fait souvent retenue comme pilote dans les expérimentations. Ceci sans doute aussi grâce au dynamisme et à l'implication des professionnels libéraux dont vous faites partie.

Vous avez forcément entendu parler de communautés professionnelles de santé (CPTS), Equipes de Soins Primaires (ESP), Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) : quelle est notre place, notre rôle, notre action dans ces nouvelles organisations ? Avec quels outils, quels moyens ?

Quelles nouvelles modalités d'exercice pour demain : IDEL, IPAL, ASALEE... ?

C'est à ces questions et aux nombreuses interrogations issues des échanges que nous tenterons de répondre au cours de cette journée qui promet d'être riche en débats.



Hôtel Mercure Blois
28 Quai Saint-Jean
41000 Blois

Tél. 02 54 56 66 66

JEUDI
3 OCTOBRE
BLOIS

JEUDI
3 OCTOBRE
BLOIS

Invitation
6^{ème} journée scientifique
de l'URPS du Centre - Val de Loire

*Venez construire demain
avec nous !*

